

Modalités d'accès aux déchèteries ouvertes à partir du 4 mai

Afin de permettre aux usagers de déstocker les végétaux accumulés chez eux depuis le début de la période de confinement, Lorient Agglomération rouvre 5 déchèteries de son territoire à compter du lundi 4 mai. Ces déchèteries situées sur les communes de Caudan, Groix, Hennebont, Ploemeur et Plouay sont dotées d'une plateforme de dépôt au sol pour accueillir les déchets végétaux, seuls déchets acceptés jusqu'au 11 mai.

Compte-tenu du contexte sanitaire et afin de gérer au mieux le flux des particuliers, l'accès au site est strictement réglementé. Une gestion rigoureuse est prévue à l'entrée de chaque déchèterie. Les usagers devront se présenter dans un véhicule motorisé possédant une plaque d'immatriculation conforme à l'arrêté préfectoral en date du 30 avril. Il est précisé que l'accès se fera en alternance suivant le dernier chiffre de la plaque. En effet, le dernier chiffre de la plaque d'immatriculation du véhicule à moteur utilisé doit être identique au dernier chiffre de la date du jour (ex : numéro d'immatriculation terminant par 4 ; accès possible les 4, 14 et 24 du mois). Des contrôles auront lieu pouvant entraîner une contravention en cas de non-respect de cette réglementation.

Les usagers devront se munir obligatoirement d'un justificatif attestant de leur domicile sur une des communes de Lorient Agglomération, ainsi que de l'attestation dérogatoire de déplacement cochée à la mention « achat de première nécessité » et mise en évidence sur le pare-brise. Les gestes barrières devront être respectés et les interactions entre les usagers et avec les agents des sites limitées au maximum. Le port d'un masque et de gants de protection est recommandé.

L'accès aux plateformes destinées aux déchets végétaux sera limité au nombre d'emplacements de vidage et aucun outil (balai, pelle...) ne pourra être mis à disposition. L'accès à la déchèterie ne sera plus autorisé ¼ avant l'horaire de fermeture du site.

Lorient Agglomération met tout en œuvre pour assurer le bon déroulement de la réouverture partielle de ses déchèteries et fait appel au civisme de chaque usager pour garantir la sécurité de tous.

Jours et horaires d'ouverture spécifiques suivant les sites (l'accès ne sera plus autorisé ¼ avant l'horaire de fermeture) :

- **Caudan** (10h-12h30/14h-18h) :
Les lundis, mardis, mercredis, vendredis (sauf le 8 mai) et samedis mais aussi exceptionnellement les jeudis 7 et 14 mai
- **Groix** (9h-12h/14h-17h) :
La déchèterie sera réservée aux particuliers les lundis 4 et 11, mardis 5 et 12, mercredis 6 et 13, jeudi 14 et samedis 9 et 16. La déchèterie sera réservée aux professionnels les jeudi 7 et vendredi 15 mai
- **Hennebont et Ploemeur** (10h-12h30/14h-18h) :
Les lundis, mercredis, jeudis, vendredis (sauf le 8 mai) et samedis mais aussi exceptionnellement les mardis 5 et 12 mai
- **Plouay** (9h-12h/14h-18h):
Exceptionnellement, la déchèterie sera ouverte tous les jours du lundi au samedi (sauf le 8 mai) jusqu'au 16 mai inclus

Horaires détaillés sur www.lorient-agglo.bzh

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

